



FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME
COMITE INTERDEPARTEMENTAL 'ESCRIME DE MIDI-PYRENEES

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 15 MARS 2018

Le Comité Directeur du Comité Interdépartemental d'Éscrime de Midi-Pyrénées s'est réuni le Jeudi 15 Mars 2018, au siège de la Ligue, 7 rue André Citroën à Balma

La séance est ouverte à 20h30.

Membre du Bureau présents :

M. CARRIE Jean-Christian / M. CHARLET Marc / M. GOUBERT Jean-Michel /
Mme GRASSET Brigitte / Dr HORNUS Dominique / Mme LE SAUX Catherine / M. TOUYA
Francis

Membres du Comité Directeur présents :

Me BACCOU Michel / Mme BOSC Evelyne / M. BUISSON Bruno / Me CHAMPAIN Grégoire /
Mme GENTILHOMME Sylvie / M. LAQUERBE Fabrice / M. MAHOT Guy / Me NOUAILLES
Jean-Michel / M. TOULOTTE Jean-Luc

Membres du Comité Directeurs excusés :

Me CAREL Philippe / Me DE PALMAS Arnaud / Me NOUAILLES Lucette / Mme VENDE
Gladys

Clubs et Comités Départementaux présents :

CD Ariège / CD Haute-Garonne / Pamiers / Rodez / Villefranche de Rouergue / Blagnac / Muret /
Ramonville / TAC / TUC / Villeneuve Tolosane / Albi / Castres / Couffouleux / Grisolles / Cahors

Point 1 : Approbation compte-rendu du Comité Directeur du 16 Novembre 2017

Le compte-rendu est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Point 2 : Réorganisation du Bureau du CID

Le Président Jean-Christian CARRIE informe le Comité Directeur que le Bureau a été réorganisé afin d'officialiser le travail effectué par Marc CHARLET pour le compte du CID Midi-Pyrénées ainsi que pour le Comité Régional d'Occitanie. Pour se faire, Marc CHARLET a été nommé officiellement chargé de mission en charge de la gestion du compte emploi associatif et des documents sociaux pour le CID Midi Pyrénées.

M. CHARLET est vivement remercié pour son aide et son implication dans ce dossier compliqué.

Point 3 : Compte-rendu du Comité Directeur de la FFE du 3 Février 2018

Voir annexe : compte-rendu officiel FFE

Le Président souligne quelques points importants :

L'annonce de l'arrivée d'appareils sans fils à la rentrée à un prix abordable pour l'épée, qui pourra être une opportunité intéressante pour les clubs qui n'ont pas de salle fixe.

Organisations de compétitions internationales. Une demande d'organisation d'un championnat au niveau monde ou Europe a été faite au CID Midi-Pyrénées (Mme le Maire de la ville d'Albi).

Cette demande fait suite au succès de l'organisation des championnats de France organisé dans cette ville et l'attrait que l'escrime a suscité. La France est actuellement le pays qui organise le plus de manifestations internationales en comparaison aux autres pays. La volonté de la Fédération Internationale d'Escrime est de privilégier les pays émergents. Il sera donc déjà très difficile de conserver les organisations existantes. Cette candidature dans ce contexte aura malheureusement peu de chance d'aboutir. Par ailleurs le club de Bourges monte déjà un projet pour 2021.

Pour information, les prochains Championnats du monde militaire serait peut-être organisés à Rodez (fin-novembre). Pour le moment, le club est en attente de confirmation.

Pour rappel, le championnat de France vétérans est en attente d'organisateur.

Etat des licences au niveau fédéral: Baisse de 6,24% par rapport à la saison précédente. Cependant c'est 6% de plus par rapport à 2015 – 2016.

Sabre Laser. Un accord va être signé avec l'académie de sabre laser afin d'intégrer cette discipline dans le giron de la FFE. Des formations seront organisées. Il y a une demande auprès des jeunes. Le président pense que cela peut être un bon vecteur et pourrait être une grosse piste de développement.

Le règlement sportif a été adopté à l'exception de l'abandon de la double licence. Les Cadres techniques ont voté contre l'abandon de la double licence. Une commission a été créée pour travailler sur ce sujet. Une décision sera prise le 14 avril prochain.

M. CARRIE propose de passer au point 7 de l'ordre du jour « état des licences » avant les points 4,5,6

Point 7 : Etat des Licences

Pour rappel Les licences au niveau fédéral ont baissé de 6,24% par rapport à la saison précédente, mais cela reste supérieur de 6% par rapport à l'année sportive 2015 - 2016.

Pour Midi Pyrénées 1949 licenciés à ce jour, soit une baisse de 10%, mais une augmentation de 4% par rapport à 2015 – 2016. Nous sommes dans le cadre de nos prévisions. Nous avons en effet tablé avec JM Goubert une baisse de 10% au moment de l'élaboration du budget. Il est à noter que le CID Languedoc Roussillon est le seule à connaître une progression de ses licenciés à savoir +7,80% ce qui modifie le rapport au niveau régional avec 55% des licenciés en Midi-Pyrénées et 45% en Languedoc Roussillon.

Point 4 : Bilan Stage

Stage d'hiver : Il s'est déroulé à Tarbes du lundi 19 au mercredi 21 février 2018.

Encadrement : Maitres Luminita GAITAN, Jean-Michel NOUAILLES, Grégoire CHAMPAIN, Arnaud DE PALMAS, Nicolas LOPEZ, Renaud PLUCHET, Damien TOUYA.

Effectifs : 14 F ; 22 E ; 21 S

Ce stage était axé sur les catégories M13 / M15.

Poursuite de la formation Animateur/Educateur/Militants

Stage de Pâques : Il se déroulera également à Tarbes du 17 au 19 avril 2018.

Ce stage sera axé sur la préparation de la FDJ et des championnats de France (catégories M15/M17/M20).

Point 5 : Sélections et résultats aux épreuves H2024 aux 3armes

Bilan de la Zone : les résultats de la zone sont satisfaisants

Sur les 6 épreuves le territoire, Midi-Pyrénées en remporte 5

FH : 1 – 2

FD : 1 dans les 8

EH : 1 – 3 – 3

ED : 1 – 2 – 3

SH/SD : 1 – 2 – 3 – 3

National Minimes :

Pont à Mousson Epée 25 mars : 15 Q EH (14 N-1) ; 13 Q ED (16 N-1)

Henin Beaumont Fleuret 25 mars : 7 Q FH (6 N-1) ; 4 Q FD (4 N-1)

Limoges Sabre 1er avril : 13 Q SH (12 N-1) ; Open SD

Une projection de chance de médailles pourra être faite après les épreuves nationales.

Point 6 : Organisation H2028/ Zone / Stages / Fonctionnement 2018-2019

H2028 – Saison 2018/2019 : Remplacement du 8ème de finale (épreuve de ligue) par une épreuve régionale (ancienne épreuve de zone).

Remplacement de l'épreuve de zone par une épreuve de la nouvelle zone (Occitanie – Nouvelle Aquitaine).

Pas de changement pour l'épreuve nationale et FDJ.

Les quotas se feront sur les nouvelles régions (Occitanie).
2 Quotas par équipes pour l'Occitanie.
Pas de changements pour les M17/M20.

Dossier CNDS 2018 :

- Ouverture du 15 mars au 24 avril 2018.
- Baisse des subventions de 24,5%.
- Seuil 1000€ Zone Rurale et 1500€.
- Compte association : nouvel outil de gestion des dossiers CNDS. Damien transmettra les informations et les liens.

Les thématiques retenues pour le CNDS 2018 :

- Soutenir la professionnalisation
- Corriger l'inégalité d'accès à la pratique
- Sport et santé
- Lutte contre les violences, discriminations
- ...

Remarque, l'année précédente le président avait noté que les dossiers retenus par la commission régionale ne rentraient pas toujours dans les thématiques.

Point 8 : Création d'un fond associatif

Le compte du comité régional d'Occitanie a été alimenté à minima à hauteur de 5.000€ par chacune des anciennes ligues auquel s'est ajouté le solde du CREPO. A ce jour la majorité des factures sont payées sur ce compte. Il en sera de même obligatoirement pour les aides que nous allons percevoir. Je vous propose donc de doter ce compte au fur et à mesure des nécessités jusqu'à un plafond de 20.000 € afin de pouvoir fonctionner sans entraves jusqu'au début de la saison prochaine et au versement des futures licences.
Cette décision est mise au vote et adopté à l'unanimité.

JC CARRIE insiste sur la complexité actuelle de la tenue de ces différents comptes et sur le travail fourni par Sabine. Il sera d'ailleurs nécessaire de réfléchir à nouveau la fusion des deux CID. Cela permettrait de simplifier le fonctionnement. Il sera nécessaire en revanche d'étudier le fonctionnement des deux structures notamment au niveau des disparités comme par exemple de la gestion des équipements.

Point 9 : Point sur la mise en place du Comité Régional Occitanie

Lecture au comité directeur du mail déjà adressé aux membres du bureau.

A ce jour le compte bancaire fonctionne, il a été alimenté par le solde du CREPO, et par une dotation de 5000 € de chacun des deux CID au titre du fond associatif.

Le logiciel comptable a été mis en place et la comptabilité est assurée par Sabine. Les comptes seront adressés par quinzaine et à chaque fois qu'ils en feront la demande au trésorier et au trésorier adjoint pour contrôle et vérification.

Grâce au concours de Marc CHARLET un compte emploi associatif a été ouvert auprès de l'Urssaf, ce compte nous permettra de régler les intervenants avec des chèques « emploi associatif » en simplifiant les contraintes administratives et en étant sûrs d'être dans les clous.

Le 6 février avec Magali CARRIER, Chantal HELGUERS, et Éric PARIZEL nous avons rencontré à Montpellier Mme CABON du Conseil Régional. La réunion a été constructive, espérons que les dotations le seront tout autant.

Dans les jours qui viennent nous allons avec Éric PARIZEL monter le dossier de subvention pour la région, et le 20 Mars enfin, je dois rencontrer le Directeur de la DR avec les 2 CTS et la DTN.

Voilà où nous en sommes, si vous avez des questions j'essayerai d'y répondre ces échanges pour le moment tiendront lieu de réunion de bureau.

Il nous faudra toutefois nous réunir physiquement à la fin de la saison pour une séance importante afin de mettre à niveau les différentes actions des deux CID et signer les conventions pour la redistribution des licences. Compte tenu du calendrier sportif très chargé je vous propose le 23 juin, pensez déjà à retenir la date.

Dernière chose je pense qu'il serait bien que le logo du comité régional figure sur le site de chaque CID et qu'il y ait un lien entre les deux. Qu'en pensez-vous ?

Il est prévu une réunion **le 23 juin** 2018 du comité directeur Occitanie avec l'ensemble des membres.

Point 10 : Informations diverses

Les premiers titres de champions d'Occitanie au fleuret et à l'épée moins de 17 ans ont été décernés le week-end dernier à Muret.

Promotion « Escrime Féminine » (pour rappel 3 licences offertes sur un globale de 50 licences) : 21 clubs ont participé à cette action pour une somme totale de 2500€.

Association RIPOSTE – Information donnée par Dominique Hornus

Solution riposte, c'est 17 salles agréées solution et 160 riposteuses licenciées au niveau national

Le 14 Avril prochain TOYOTA Toulouse, Zone Vauquelin, remettra un chèque de 5000 € afin d'équiper les salles pour accueillir les Riposteuses. L'après-midi sera organisé en l'honneur de l'escrime et du para-olympique des séances d'initiations.

Le 18 Avril le neveu de M. HORNUS, François PARDAILHE, prêtera sa voix pour un concert organisé par le Rotary club au bénéfice de l'Association Solution Riposte. L'objectif étant d'offrir une année d'escrime à l'Oncopole.

20 places de concert ont été achetées par le Comité Régional Occitanie. Les clubs peuvent en faire la demande. Elles sont à destination de personnes non-licenciées, l'objectif étant de faire connaître et parler de l'escrime dans le cadre d'escrime et cancer du sein.

Le Président de la Ligue
Jean-Christian. CARRIE

La secrétaire Générale,
Brigitte GRASSET



Comité Interdépartemental d'Escrime de Midi-Pyrénées

7, rue André Citroën – 31130 BALMA

Tél : 05 61 26 33 38

Mail : escrime.midipyr@wanadoo.fr

Site : <http://www.escrime-midipyrenees.com>